



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 04 OCTOBRE 2018

Convocation en séance ordinaire le 28/09/2018

Etait présent :

Mr Eric MICHARD, Maire, Mme Florence DUPUY, 1^{er} Adjoint, Mr Yves PLACE, 2^{ème} Adjoint, Mr Pierre GARBIL, 3^{ème} Adjoint, Mr Philippe BLANC, 4^{ème} Adjoint ;
Conseillers Municipaux : Mr Jean-Paul GAY, Mr Damien PEYRON, Mr Didier PINAY, Mr Cédric CHAZELLE, Mme Catherine BRICAUD, Mme Patricia GEOFFROY, Mr Jean-Paul NIELACNY. .

Absent : Mr Bertrand MAILLARD, Mr Stéphane DIDIER

Le Compte rendu de la séance précédente, est approuvé à l'unanimité.

1) **Rapport d'activité Loire Forez Agglomération.**

Monsieur le Maire expose le rapport d'activité de l'Agglomération Loire Forez Année 2017.

2) **Ancienne Salle d'Animation Rurale – Rapport enjeux**

Monsieur le maire fait état de l'analyse sur la revitalisation du centre bourg de la commune.

Ces analyses portent :

- l'état socio-économique
- les atouts et opportunités
- Les faiblesses et les menaces
- le patrimoine et l'environnement
- les diverses possibilités du tènement immobilier de l'Ancienne Salles des Fêtes.

Premier scénario : Logements et locaux associatifs

Deuxième scénario : Gîtes...

Le Conseil remercie l'agence EPURE pour son rendu. Les membres de l'assemblée sont prêts pour une réflexion sur le devenir futur du tènement. (orientation plus logement avec coin de verdure que gîte...)

3) **Délibération N° 2018-10-01**

Arrêté de circulation Route de St ROCH (pont).

Monsieur le Maire propose de limiter l'accès au pont au plus de 10T sauf service le passage afin de préserver celui-ci.

Les membres de l'assemblée donnent accord sur ce futur arrêté et chargent Monsieur le Maire d'établir ce dernier.

4) **Bulletin Municipal**

Madame Florence DUPUY, première adjointe, propose aux membres de l'assemblée une réunion le 11 octobre 2018 à 20h15. Proposition diverses.

Ecole Numérique Rurale :

Appel à projet au niveau National, auprès des communes rurales primaires (TBI, Classe mobile, Ordinateur, ect...) le projet est subventionné à hauteur de 50 %. La commune se doit de s'engager à hauteur minima de 4000 €.

la commune propose de se porter à hauteur de 5 000 €. Un dossier doit être déposé avant le 18 novembre avec une sélection au niveau du département.

Les Institutrices sont chargées d'établir le dossier projet, et de le présenter à la Municipalité.

Prochain Conseil le 08/11/2018

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance.

**Ont signé au registre tous les membres présents
A Pralong le 04/10/2018**

Eric MICHARD	194 Route du PIC	
Florence DUPUY	117 Chemin des Farges	
Yves PLACE	270 Route du PIC	
Pierre GARBIL	472 Route des Deux Villages	
Philippe BLANC	635 Route de Grandchamps	
Catherine BRICAUD	5 Chemin des Ecoliers	
Cédric CHAZELLE	293 Chemin des Ecoliers	
Stéphane DIDIER	313 Route du PIC	
Jean-Paul GAY	133 Route de Menacey	
Patricia GEOFFROY	146 Route de Lard	
Bertrand MAILLARD	47 Impasse des Varennes	
Jean Paul NIELACNY	1197 Route de Menacey	
Damien PEYRON	463 Route du Pic	
Didier PINAY	409 Route de Lard	
Séverine VERDIER	270 Route de Menacey	